



PROCÈS VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE
VILLERS-SEMEUSE LA FRANCHEVILLE BASKET
Association déclarée de type loi 1901
Siège social : 21 Rue Jules Guesde - 08000 Villers-Semeuse
22 juin 2025

Le 22 juin 2025, à 10h30, les membres du VILLERS-SEMEUSE LA FRANCHEVILLE BASKET se sont réunis au COSEC Roger Marche, route nationale 08000 Villers-Semeuse, en Assemblée Générale Élective sur convocation du Président, et ce conformément aux dispositions statutaires de l'association.

Membres présents

Il a été établi une feuille d'émargement signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire : 39 membres présents (voir liste d'émargement - *Annexe 1*).

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur MANTEL Clément, en qualité de Président de l'association. Il est assisté par un Secrétaire de séance, Monsieur DORIDO Kevin, en tant que Vice-Président de l'association.

Conformément aux dispositions statutaires, l'Assemblée se trouve régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Ordre du jour :

Après avoir rappelé le contexte associatif et les motifs justifiant la convocation de cette réunion, les débats porteront sur l'ordre du jour suivant :

1. Mot du Président ;
2. Bilan sportif de la saison 2024-2025 ;
3. Bilan financier de la saison 2024-2025 ;
4. Budget Prévisionnel de la saison 2025-2026 ;
5. Élection du Conseil d'Administration ;
6. Élection du Bureau Directeur ;
7. Prises de parole des invités ;
8. Questions diverses ;
9. Clôture par le Président.

1. Mot du président :

Clément MANTEL ouvre l'Assemblée Générale par un mot d'introduction (cf. *Annexe 2*), saluant l'ensemble des membres présents et remerciant les bénévoles, partenaires et institutions pour leur soutien tout au long de la saison.

2. Bilan sportif de la saison 2024-2025 :

Le bilan sportif est présenté à l'assemblée (cf. *Annexe 3*). Il retrace les performances des différentes équipes, les événements marquants et les projets sportifs réalisés.

Pas de question.
Clément MANTEL soumet le bilan sportif à approbation.
Approuvé à l'unanimité.

3. Bilan financier de la saison 2024-2025 :

Le rapport financier est exposé et détaillé par Virginie OLIVEIRA, Trésorière (cf. *Annexe 4*).

Pas de question.
Clément MANTEL soumet le bilan financier à approbation
Approuvé à l'unanimité.

4. Budget prévisionnel 2025-2026 :

Le budget prévisionnel est présenté et discuté (cf. *Annexe 5*).

Pas de question.
Clément MANTEL soumet le budget prévisionnel à approbation.
Approuvé à l'unanimité.

5. Élection du Conseil d'Administration 2025-2029 :

Une seule liste s'est présentée.
Résultats du vote : approuvé à l'unanimité.

Sont élus au Conseil d'Administration :

- Clément Mantel
- Kevin Dorido
- Véronique Bierlaire
- Bastien Gernez
- Anthony Clary
- Sébastien Jérôme
- Noémie Collinet
- Constance Joly
- Sylvain Cousin
- Julie Lecrique
- Céline Douteu
- Judicaël Sommé

6. Prises de paroles des invités :

Plusieurs invités ont pris la parole pour saluer le travail du club :

- **Monsieur Laurent Charbonnier**, Président du Comité Départemental de Basketball
- **Monsieur Arnaud Donkerque**, Adjoint au Maire de Villers-Semeuse
- **Madame Elodie Hochard**, Adjointe au Maire de La Francheville

7. Élection du Bureau Directeur :

Le nouveau Conseil d'Administration s'est brièvement réuni pour élire le Bureau Directeur.

Composition du Bureau :

- **Président** : Clément Mantel
- **Vice-Président** : Kevin Dorido
- **Trésorière** : Virginie Oliveira
- **Secrétaire** : Judicaël Sommé
- **Secrétaire adjoint** : Bastien Gernez

8. Questions diverses

Aucune question n'a été soulevée par les adhérents.

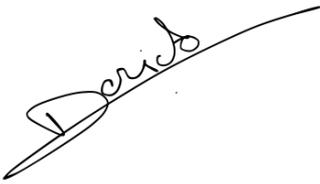
9. Clôture de l'Assemblée Générale

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30

Il est dressé un procès-verbal de l'Assemblée Générale signé par le Président et le Secrétaire de séance.

Fait à Villers-Semeuse, le 23 juin 2025.

Le Secrétaire de séance
Kevin DORIDO

Handwritten signature of Kevin Dorido in black ink, written in a cursive style.

Le Président
Clément MANTEL

Handwritten signature of Clément Mantel in black ink, written in a cursive style.